



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CLUB DE PARIS ET DE L'INSTITUT DE FINANCE INTERNATIONALE (IIF)

LES CRÉANCIERS OFFICIELS ET PRIVÉS ONT DISCUTÉ DES PROCESSUS DE RESTRUCTURATION DE LA DETTE EN COURS, DE LA COORDINATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ ET DE LA MOBILISATION DU CAPITAL PRIVÉ DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

La 21e réunion annuelle du Club de Paris et de l'Institut de finance internationale (IIF) s'est tenue le 7 novembre 2024 au Ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Les délégués ont abordé plusieurs sujets, notamment les processus de restructuration de la dette en cours dans les pays éligibles et non éligibles au Cadre commun de traitement de la dette du G20 et du Club de Paris, ainsi que des thèmes clés tels que l'utilisation d'instruments de dette contingents, la comparabilité de traitement et le renforcement de la coordination entre créanciers publics et privés. Les participants ont également examiné les incitations et outils des Banques multilatérales de développement pour mobiliser les financements privés, la coordination entre financements publics et privés dans un contexte de défis de liquidité, ainsi que l'amélioration de l'environnement d'investissement pour le financement de la transition dans les pays en développement.

La rencontre a rassemblé les 23 membres du Club de Paris, dont l'Afrique du Sud en tant que membre prospectif, ainsi que trois participants *ad hoc*, la Chine, l'Inde et la Hongrie. Elle a également réuni des représentants du FMI, de la Banque mondiale et de plus de soixante organisations du secteur privé. Depuis 2001, cette rencontre annuelle constitue une opportunité unique pour promouvoir le dialogue et la coopération entre l'ensemble des créanciers, aussi bien officiels que privés, tout en permettant d'échanger sur les développements récents et les tendances à long terme en matière de dette souveraine.

Plus de trois ans après sa mise en œuvre, le Cadre commun a produit des résultats concrets en matière de coordination des créanciers dans un paysage de l'endettement de plus en plus complexe, mais des progrès sont encore nécessaires pour réduire les délais de traitement de la dette. Parallèlement, de nouveaux défis ont émergé avec des pressions de financement croissantes pour de nombreux pays en développement, soulignant la nécessité de mobiliser à la fois les financements publics et privés dans ces pays.

Dans ce contexte, les participants ont échangé sur les solutions pour faciliter des restructurations de la dette souveraine ordonnées et rapides afin de rétablir la viabilité de la dette pour les pays débiteurs, notamment grâce à une coordination renforcée des créanciers et à un meilleur partage de l'information. Les participants ont également discuté des meilleures pratiques relatives à l'utilisation et la conception des instruments de dette contingents dans les cas de restructuration, ainsi que de l'évaluation de la comparabilité de traitement lors de l'utilisation de ces instruments. En outre, les participants ont réfléchi à des moyens de renforcer la résilience et de mobiliser des capitaux privés dans les pays en développement à travers la coordination des financements publics et privés, et le recours à des rehaussements de crédit afin d'attirer de nouveaux financements.